

Les sociétés du Groupe ESTECH, convaincues que la mixité et la diversité sont de véritables facteurs d'enrichissement collectif, d'innovation et d'efficacité économique dans l'entreprise, s'engagent à favoriser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Index Egalités Femmes – Hommes 2023 :

75 points sur 100

	Points obtenus	Nombre de points maximum des indicateurs calculables	Objectif de progression
1- écart de remuneration (en %)	39	40	Engagement de maintenir l'écart le plus faible possible compte tenu de la répartition des effectifs et des compétences.
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	25	35	Engagement d'arriver à un équilibre en augmentant autant de femmes que d'hommes.
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	incalculable	0	
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	0	10	Volonté d'arriver à plus d'équilibre sur cet objectif malgré la répartition déséquilibrée des effectifs.
Total des indicateurs calculables	64	85	
INDEX (sur 100 points)	75	100	

Le total des indicateurs calculables est ramené sur 100 points en appliquant la règle de la proportionnalité.